

Marseille, le 1<sup>er</sup> février 2022

**Monsieur Roland GIBERTI**  
Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
BP 48014  
13567 MARSEILLE Cedex 02

LE MAIRE

**N/REF.** : PB/GR/LC  
**N°** 17414/22/04/00140  
**OBJET** : Containers OM insuffisants  
Littoral Sud – Été 2022

Monsieur le Président,

Suite à la mise en place de la commission "Littoral Sud 2022" en préparation de la saison estivale 2022 qui s'est tenue en présence notamment des services de la Ville de Marseille et de la Métropole, il est apparu sur la base de l'expérience de l'année passée que les containers ordures ménagères, mis à la disposition des vacanciers à proximité de certaines plages, étaient insuffisants.

En effet, si le volume des containers est correctement calculé pour la collecte courante tout au long de l'année, en revanche, pendant les 3 mois de fréquentation des plages, ceux disposés à proximité des plages (Grand Large, Bains des Dames, Anse des Phocéens et Anse des Sablottes) débordent systématiquement. Les ordures sont alors abandonnées au pied des containers ou des petites poubelles ainsi que directement sur les plages, ce qui entraîne évidemment un surcroît de cantonnement et nuit à la propreté.

Je me permets donc de vous solliciter afin que vos services puissent tenir compte de cette sur-fréquentation temporaire et adapter leur dispositif.

Je vous en remercie par avance et vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer mes salutations distinguées.

  
Pierre BENAÏROCHE